

Bulletin municipal

MONDOUBLEAU



N°75 - Janvier 2021



SOMMAIRE

Edito	3
INFOS PRATIQUES	
Communication	4
Maison du Tourisme – Cinémobile – Collectes de sang - Recensement population	5
Permanences.....	6
Le Secours Catholique	7
Tests antigéniques – « fairemescourses.fr »	8
Païement de proximité.....	9
Du nouveau chez nos commerçants artisans	10
ENFANCE - JEUNESSE	
Passport du civisme – Recensement militaire	12
VOIRIE - TRAVAUX	
Travaux.....	13
Sivom.....	14
ENVIRONNEMENT	
Trame verte et bleue.....	15
La pluie à Mondoubleau	16
GESTION DES DÉCHETS	
Ordures ménagères – horaires déchetterie – Encombrants	18
TOURISME	
Syndicat des sentiers équestres et pédestres	19
VIE CITOYENNE	
Cimetière – Personnel communal.....	20
Comptes rendus des réunions de conseil municipal	21
Etat civil – Hommage à Robert Gall.....	26
Hommage au Docteur Jacques Charreau	27

Mairie

Jours et horaires d'ouverture

Lundi :	8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h
Mardi :	8 h 30 - 12 h 15 / fermée au public
Mercredi :	8 h 30 - 12 h / fermée
Jeudi :	8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h
Vendredi :	8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

CONTACT

☎ : 02 54 80 90 73

Courriel : mairie@mairiedemondoubleau.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site :

mairie-mondoubleau.com



<https://www.facebook.com/mairiemondoubleau/>

QR Code
de la borne tactile



Directeur de la publication : Jean-Jacques Gardrat, Maire de Mondoubleau / Rédaction : Jean-Jacques Gardrat, Catherine Thomas, Christine Charreau, Isabelle Brette
Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) / Tirage en 950 exemplaires.

Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18,

Mairie – 1 place du Marché - 41170 Mondoubleau
isabelle@mairiedemondoubleau.fr

Couverture 1 : Les décorations de Noël – halle de la Mairie. Avec nos remerciements à l'Association pour Personnes Handicapées du Perche (APHP) et aux tricoteuses de l'EHPAD. © Commune de Mondoubleau
Couverture 4 : Fleurs d'automne © J.-J. Gardrat

ÉDITO



J'espérais sincèrement qu'au moment d'écrire ces quelques lignes pour le bulletin municipal de fin d'année 2020 ne pas avoir à parler de cette pandémie. La réalité nous rattrape et nous savons que pour de longs mois encore, nous allons devoir rester prudents.

Nous répondons au mieux aux interrogations de chacun et soutenons les plus fragiles : une permanence d'écoute a été mise en place à la Mairie : nous nous devons d'être attentifs aux autres : personne ne doit se sentir abandonné.

Nous tentons d'apporter des solutions pour faciliter votre quotidien. Cependant, nous nous devons aussi de prendre des décisions parfois difficiles. C'est pourquoi, vous comprendrez qu'il nous est impossible, en l'état de maintenir les festivités habituelles ce que nous regrettons vivement.

Nous avons maintenu les marchés ouverts et avons incité les commerçants à s'inscrire sur le site participatif de « *fairemescourses.fr*. »

Nous devons nous montrer solidaires dans ces moments difficiles, déjà en fréquentant nos commerces de proximité et les entreprises de notre territoire. N'hésitons pas à nous rapprocher d'eux pour bénéficier de leurs offres.

Pour les petits et les grands, nous avons fait réaliser des décorations de Noël par le foyer Arc-en-Ciel qui ont été installées sous la Halle. Nos commerçants et employés municipaux ont eu à cœur d'illuminer notre commune : c'est leur façon de vous exprimer leur soutien et de souhaiter le meilleur pour chacun.

Il y a eu aussi une très bonne nouvelle pour notre commune : MONDOUBLEAU fait partie des 17 communes du Loir-et-Cher retenues pour faire partie du programme

Ce programme donnera davantage de moyens pour concrétiser, sur les six années à venir, des projets tels que l'amélioration de l'habitat, le développement du commerce, de l'artisanat, la valorisation de notre patrimoine, qui profitera à l'ensemble de notre territoire.



Comme la plupart des manifestations, les vœux du maire n'auront pas lieu cette année. Cependant, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches nos vœux remplis d'espoir, de bonheur, de joies.

Prenez soin de vous.

Votre Maire : Jean-Jacques GARDRAT

INFOS PRATIQUES

Communication

Borne d'information tactile

Une borne d'information a été installée cet été sous la halle de la Mairie.

Vous pouvez la consulter sur place ou à distance en flashant ce QR Code.



La borne

Les informations sont classées par rubriques : infos pratiques, actions sociales, vie citoyenne, les travaux...

Le « flash info » vous permettra de connaître les événements de dernière minute.



L'écran

Site Internet

Un nouveau site Internet



Le site de la Commune de Mondoubleau était devenu obsolète, la Municipalité a souhaité évoluer vers une version plus moderne, fonctionnelle et conviviale avec une charte graphique et une galerie d'images. Cette réalisation a donc été confiée à Ideo Point Com de Château-Renault (37).

Ce site est compatible sur tablette et smartphone et avec les navigateurs les plus répandus tels que Google Chrome, Microsoft Edge, Internet Explorer, Mozilla Firefox, Safari, Opera.

Pour le consulter, il vous suffit de vous connecter à <http://www.mairie-mondoubleau.com/>. Vous pourrez y retrouver notamment ce bulletin municipal consultable en ligne.

La Maison du Tourisme

Certains se sont étonnés de la fermeture de la Maison du Tourisme. Il convient de donner quelques explications.



Le tourisme est une compétence communautaire. La Mairie de Mondoubleau, propriétaire du bâtiment avait conclu avec l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher une convention d'occupation en 2017 afin d'assurer l'accueil du public lors des permanences assurées par l'association. Considérant qu'il n'est pas dans les attributions d'une association de promouvoir le tourisme et de ce fait se substituer à la Communauté de Communes des Collines du Perche, la convention a été dénoncée afin qu'elle soit reprise par la CCCP.

Une prochaine étude devrait déterminer le lieu d'implantation du nouveau bureau touristique ainsi que du Point d'Information Touristique.

Recensement de la population de Mondoubleau



Le recensement de la population prévu en 2021 est annulé et **reporté en 2022**.

Cinémobile

Dates de passage en 2021

26 janvier, 23 février, 23 mars,
27 avril, 25 mai et 22 juin.

Nouveau :

Le cinémobile veille à son accessibilité pour tous les publics.

Désormais, il peut accueillir les publics en situation de handicap sensoriel grâce à une amplification sonore pour les personnes malentendantes et grâce à l'audiodescription pour les personnes aveugles ou malvoyantes (l'équipement dont dispose le cinémobile permet de brancher n'importe quel type de casque ou écouteur, vous pouvez donc ramener le vôtre).

Pour rappel, le cinémobile permettait déjà aux personnes en situation de handicap moteur d'accéder à l'intérieur du camion au moyen d'une rampe ou d'un hayon de sécurité ; des places leur sont réservées.

Retrouvez toutes les infos sur
<https://cinemobile.ciclic.fr>



Collectes de sang

28 janvier - 23 avril - 7 juin

15h – 19h à Cormenon. Prendre RDV
sur le site de l'Etablissement Français du Sang

Les permanences

A l'Etablissement France Services



Lundi	9h00-12h30	13h30-17h30
Mardi	9h00-12h30	14h00-17h30
Mercredi	Fermé	13h30-17h30
Jeudi	9h00-12h30	13h30-17h30
Vendredi	Sur rendez-vous	Sur rendez-vous

Un espace numérique vous permet d'accéder librement et gratuitement à un poste informatique.

Nous contacter / Nous rejoindre



02.54.80.85.80



actions.solidaires@cc-collinesperche.fr



3 allée de la gare 41170 Mondoubleau



Vous pouvez nous rejoindre à l'aide du transport à la demande
les lundis matin et jeudis après-midi
en contactant le 02.18.21.21.63



La gare des Collines du Perche



ADIL
Un conseiller énergie et un juriste:
le 4^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 16h15 sur rendez vous au 02.54.42.10.00

AGIRC ARCCO
Contact au 0 820 20 01 89

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALE DU LOIR ET CHER
Avec son accès Visio-accueil en lien avec un conseiller de la CAF de Blois
Suivi de dossier et simulation de droits
Sur rendez-vous les mardis de 14h00 à 16h00 et les vendredis de 10h00 à 12h00

CARSAT
Pour toutes informations appelez le 02.38.81.50.00
Prise de rendez-vous au 3460

CDAD
Pour toutes informations appelez le 02.34.89.13.00

CPAM
Permanences les jeudis de 9h00 à 17h00
Prise de rendez-vous sur AMELI ou au 3646

CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)
Ecoute, informations, soutien pour parler des consommations: alcool, cannabis, tabac, écrans, jeux vidéo... Gratuit destiné aux 11-25 ans et aux familles
Permanences 2 mardis par mois entre 14h00 et 17h00
Contact et prise de rendez vous à l'ANPAA au 02.54.56.15.16

CROIX ROUGE SUR ROUE
La croix rouge de Vendôme assure une distribution alimentaire
Permanences les mardis de 15h00 à 17h30 toutes les 3 semaines

DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES
Un conseiller vous reçoit tous les jeudis de 14h00 à 16h30 sans rendez vous

FRANCE VICTIME 41
Ecoute, informations, accompagnement juridique et psychologique des victimes d'un acte de délinquance: violence, atteinte aux biens ...
Permanence tous les 1ers jeudis du mois - Prise de rendez vous au 02.54.33.39.63

JOB 41
Contact au 02.54.78.46.88

LA POSTE
Contact au 3631

MAISON DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE (MDCS)
Conseil, oriente et accompagne les personnes et les familles connaissant des difficultés sociales
Prise de rendez vous au 02.54.73.43.43

MISSION LOCALE DU VENDOMOIS
Information, orientation et accompagnement personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans, insertion sociales et professionnelle dans les domaines emploi, formation, logement, santé ...
Permanences les mardis de 9h30 à 17h00 sur rendez vous au 02.54.80.85.80

POLE EMPLOI
Lien avec un conseiller par visio conférence les lundis, mercredis et jeudis
Contact au 3444

PLANNING FAMILIAL 41
Contact au 02.54.74.33.41

SPIP
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
Permanence les mardis - Prise de rendez vous au 02.36.41.11.52

UFC Que Choisir
Vous avez un litige personnel, des questions sur vos droits, sur les assurances, sur des achats via internet
Permanence 1 jeudi par mois - Prise de rendez-vous au 02.54.73.91.53

VIVRE AUTONOME 41
Information, conseil, accompagnement des personnes âgées et handicapé (maintien à domicile, accueil familial ou en établissement, aide à la constitution de dossier MDPH, APA...)
Permanence le deuxième mardi du mois - Contact au 06.47.61.17.25

Nouveau



Ouverture d'une permanence « Sociale et d'Ecoute »

A la Mairie de Mondoubleau

La Municipalité a décidé de mettre en place une permanence

« Sociale et d'Ecoute » TOUS LES

MARDIS de 9 H 30 à 11 H 30 (sans RDV)

Confidentiel

 **02 54 80 76 00**

Lors de cette permanence les Conseillères Municipales chargées des affaires sociales recevront les habitants de Mondoubleau rencontrant toute difficulté sociale, d'insertion, de perte d'autonomie.

Des conseils et une orientation dans les démarches à effectuer pourront leur être apportés. Une aide aux démarches administratives sera également proposée.

**Plan grand froid
mis en place**

Le Secours Catholique déménage

Le Secours Catholique a déménagé au 27 rue Leroy à Mondoubleau depuis le 1^{er} décembre. Désormais, l'activité est recentrée sur l'aide, l'écoute, la convivialité des personnes en difficulté ou isolées ainsi que l'aide alimentaire ponctuelle. Il propose des aides financières, à la mobilité avec notamment le prêt de voiturette sans permis. Horaires d'ouverture : lundi de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous.

Contact : 07 86 85 91 09



Tests antigéniques à la pharmacie

TESTS ANTIGENIQUES



COVID 19

Réalisés à la pharmacie de
Mondoubleau uniquement
sur rendez-vous

au 02 54 80 90 43

Les lundis, mardis, jeudis et
vendredis

de 14 h 30 à 16 h30

2 places de parking sont réservées uniquement pour les tests, il est impératif de respecter les barrières mises en place. Les personnes testées devront attendre dans leur voiture les résultats (environ 15 min) et suivre scrupuleusement les consignes données par leur pharmacien.

fairemescourses.fr

fairemescourses.fr est une plateforme solidaire qui permet aux commerçants artisans qui le souhaitent d'ouvrir leur boutique en ligne. C'est une initiative citoyenne 100 % gratuite et 100 % bénévole.

Pour consulter et commander, c'est simple : l'internaute est invité à entrer le code postal et la commune de son choix puis se laisse guider selon ses besoins.

FAIRE MES COURSES .FR

Plateforme solidaire - 100% gratuite

Vous êtes commerçant, producteur ou artisan ? [Créer votre boutique \(gratuit\)](#)

FAIRE MES COURSES

Explorer
Changer de ville

Mondoubleau
Voir les boutiques

Panier vide
Faire mes courses

Marchand ou Client
Identification

Bienvenue à Mondoubleau

Achetez vos produits habituels 🍌🍷🍷, retirez-les en **boutique** ou faites vous **livrer**



Fabienne conseillère allande tanais français
Lingerie fine française



OPTIQUE DUPERRAY
OPTIQUE LUNETTERIE



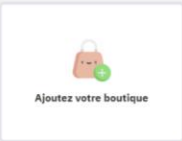
La Douceur de l'Orchidée
Massage bien-être/vente produits de beauté



Magnetic Beauté d'Ongles
Onglerie/institut de beauté



Distri Club Medical Mondoubleau
Vente et location Materiel Medical, produits de désinfection, et d'aide à la vie



Ajoutez votre boutique

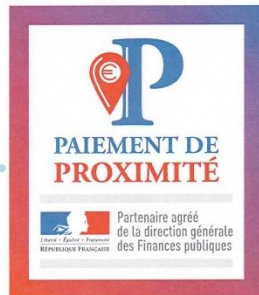
D'autres commerçants, producteurs, artisans livrent gratuitement à Mondoubleau

Païement de proximité

Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes,
avis de cantine,
de crèche, d'hôpital ...

rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€
ou par carte bancaire



Retrouvez la liste des buralistes
partenaires agréés auprès
de votre centre des Finances publiques
ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



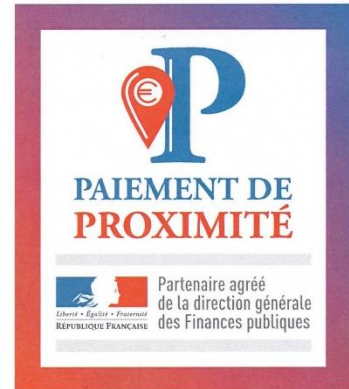
Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Février 2020

Nouveau service
« paiement de proximité »



Payez vos avis
en espèces chez
votre buraliste

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



Les avantages du nouveau service

Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis comporte :
 - un QR code
 - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement



- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Sécurité

- Votre paiement est sécurisé grâce au QR code
- Vous pouvez consulter votre historique de paiements
- Le buraliste peut vous imprimer un reçu nominatif, si vous le demandez

Confidentialité

- Vous ne confiez pas votre facture au buraliste, vous la scannez et vous payez
- Le buraliste n'a accès à aucune information de nature personnelle

Proximité

- Un réseau de milliers de buralistes identifiés par le logo Paiement de proximité, répartis sur tout le territoire
- Des horaires d'ouverture pratiques au quotidien
- Des professionnels agréés par l'administration, et formés pour vous accueillir



- ... Vous pouvez toujours payer
- en ligne,
 - par Carte Bancaire dans votre centre des Finances publiques

Les moyens de paiement acceptés
chez votre buraliste :

- Espèces jusqu'à 300€
- CB sans limite de plafond

Du nouveau chez nos commerçants artisans

Lingerie – mercerie Carol : erratum

La boutique « Carol » située 13 rue Gheerbrant est ouverte :

- lundi de 9h30 à 12h,
- mercredi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h,
- vendredi et samedi de 9h30 à 12h.

Marie-Estelle Vaudecranne vous propose de la mercerie, de la laine, différents tissus, du coton, de la lingerie femme et homme, divers services dont réparation de machines à coudre toutes marques, pressing, cordonnerie, affûtage de ciseaux et également quelques retouches.

☎ : 09 54 77 70 82

Des Pieds & des Mains : changement de local

Le 28 août 2020, après 30 ans d'activités dans son commerce de chaussures, Eliane Pecnard a remis les clés de son magasin à Magalie Pauleau,

réflexologue sous l'enseigne « Des Pieds & des Mains ».

Magalie Pauleau n'a pas déménagé très loin ; elle a transféré son institut du n°15 au n°10 de la rue Saint-Pierre afin de permettre plus de confort à ses clients.

En conclusion, ce local aura toujours un rapport avec les pieds...



☎ : 06 82 70 44 29

Autour de Soi

Secrétaire médicale à Mondoubleau

pendant 10 ans, Sandrine Bourdin a toujours aimé aider et soulager les autres.

Elle a donc le plaisir

de vous annoncer l'ouverture de son cabinet d'hypnothérapie « Autour de soi ». Elle pratique une hypnose douce, basée sur l'amour de soi et la confiance en soi avec pour objectif principal de traiter l'origine du problème. Elle agit dans de nombreux domaines d'application comme les dépendances (tabac, alcool...), les peurs, les phobies, le stress, le sommeil, la dépression, le deuil, le lâcher-prise, la confiance en soi, les migraines...



« En revanche, je ne suis ni Mesmer, ni la fée Clochette, je n'ai pas de baguette magique et je ne peux pas résoudre les problèmes sans vous ! ».



Hypnose Adulte

Installez-vous confortablement, fermez les yeux et laissez-vous porter par les histoires que je vais vous raconter. Des messages y sont cachés et ils vont s'adresser à votre inconscient, lui donnant ainsi les clés pour effectuer les changements nécessaires à votre plus grand bonheur.

Contact :

Sandrine Bourdin
1 avenue Louis Chaumel
41170 Mondoubleau
☎ : 06 79 15 19 01

Ambulances-Taxis MONGE

La société Ambulances – Taxis MONGE & 41 a rejoint le service national d'ambulance

JUSSIEU secours

et s'affiche désormais sous l'enseigne

JUSSIEU secours MONDOUBLEAU.

9 boulevard de l'Industrie
41170 Mondoubleau

☎ : 02 54 80 80 00

www.jussieu-secours.com

Entreprise Briand

La famille BRIAND présente depuis la fin des années 60 à Mondoubleau passe la main.



Les ateliers de l'entreprise

Olivier et Stéphanie Peloteau ont rejoint l'entreprise en janvier 2020, puis la reprise a été finalisée en juin et l'accompagnement avec Stéphane Briand se poursuit jusqu'en fin d'année.

Ils sont accompagnés dans cette reprise par la CCI, Initiative 41 et Réseau Entreprendre Loire Vallée.

L'équipe, composée d'une dizaine de personnes, compagnons, apprentis et d'une assistante, continue les activités et services proposés jusqu'à présent par l'entreprise Briand : rénovation et neuf, SAV et vente d'électroménager...



- ✕ Electricité : installation neuve, mise en conformité, ...
- ✕ Plomberie : tous réseaux de distribution eau et gaz, tous réseaux d'évacuation et d'assainissement, salle de bain clef en main, ...
- ✕ Chauffage : Gaz, Fioul, Bois (poêles et chaudières à granulés ou buches), Pompe à Chaleur, ramonage, entretien, dépannage...

L'entreprise dispose des qualifications RGE Qualibat, Qualibois Eau et Air, Qualigaz, Qualipac, Les Pros de l'Accessibilité.

L'accueil au public est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h30.

En dehors de ces horaires :

Contact : ☎ 02 54 80 90 88

23 rue Montaigne 41170 Mondoubleau

sarl.briand@wanadoo.fr

Librairie « le Calumet »

Après avoir exercé dans divers commerces de la région parisienne, Jeannine Bray est revenue avec son mari dans le Perche, dans la maison familiale.

Ils ont profité d'une année de repos et ont ensuite acheté la Maison de la Presse à Mondoubleau, c'était en avril 2007.

13 ans plus tard, soit le 1^{er} novembre dernier, Jeannine Bray a eu l'occasion de vendre son commerce à Hervé Augis. Elle a servi avec bonheur sa clientèle et en gardera de bons souvenirs.

Nous lui souhaitons une très belle retraite.



Antiquités - Brocante



Martial Boulot a ouvert sa boutique 6 place du Marché et il vous propose les services suivants :

il achète à domicile meubles anciens, bronzes, pâtes de verre, pendules, poupées, automates, lustres, commodes, bibelots, argenterie, faïences, tableaux, etc... Copies tous genres et objets de curiosités, vêtements et accessoires

Il se déplace gratuitement et peut effectuer un débarras complet

☎ : 06 60 24 93 11

06 56 77 00 06

Passeport du civisme

Un projet éducatif

Le Conseil Municipal de Mondoubleau a souhaité associer les jeunes habitants de Mondoubleau. Ce projet éducatif permet d'impliquer les jeunes dans la vie locale et leur apporte de nouvelles responsabilités.

Signature d'une convention

Le 8 octobre, la Commune de Mondoubleau et les représentants de l'Etat se sont rencontrés pour signer la charte du civisme.



Signature de la charte : Jean-Jacques Gardrat et Maxence de Rugy

Distribution du passeport du civisme

Un passeport du civisme a été imprimé et distribué aux enfants Mondoublois en classe de CM1 et CM2. Ces jeunes auront des actions individuelles à réaliser telles que participer à une commémoration, bien se comporter, respecter les autres, nettoyer la nature, découvrir son patrimoine... Une vignette à apposer sur leur passeport leur sera remise pour valider leur mission accomplie.



Le passeport du civisme

Recensement militaire



Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses **16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Seul le **certificat JDC** ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC...)

L'administration du service national propose un site internet, entièrement gratuit, dédié à la journée défense et citoyenneté.

majdc.fr

Les usagers peuvent, à travers les fonctionnalités qui leur sont réservées, dialoguer avec le centre du service national et gérer, avec une large autonomie, la préparation de leur JDC, tout comme la production de certains justificatifs de participation.

Connectez-vous sur majdc.fr, vous pourrez alors consulter vos informations, déposer des demandes et procéder à la mise à jour de votre dossier.

Travaux

Halle de la Mairie



Mur du cimetière

Les employés municipaux ont dégagé le mur du cimetière, envahi par la végétation.



Place du Marché



Il était urgent de procéder à la réfection de la place du Marché devant la pharmacie. Les employés municipaux ont coulé un béton désactivé remplaçant ainsi les pavés qui se décollaient.



Rue du Patis

Les employés communaux ont aménagé cet espace qui appartient au domaine public. Ils ont réalisé un trottoir en pavés.



Jeux espace Thiercelin



Route de la Borde du Puits

La réfection de cette voie a été réalisée par l'entreprise Pigeon.



Certains travaux n'ont pu aboutir
en raison du confinement.

SIVOM

Le SIVOM de Mondoubleau-Cormenon s'est engagé dans une démarche de réflexion sur l'alimentation en eau potable de son territoire dans le but de mieux connaître son patrimoine existant.

Cette étude concerne l'ensemble des réseaux et ouvrages d'eau potable des communes de Mondoubleau et Cormenon. Elle est réalisée par le bureau d'études HADES (Saint-Avertin 37) qui procèdera à des visites sur ces communes jusqu'en octobre 2021 pour effectuer, notamment, des relevés topographiques des réseaux.

Le résultat de ces études permettra d'apporter des solutions quant à l'amélioration et la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes, la réduction ainsi que la maîtrise des pertes en eau.

Enfin, cette étude aboutira à la définition d'un programme de travaux d'investissement et de renouvellement des réseaux et infrastructures du SIVOM.

Espaces verts

Les peupliers de l'espace rue Honoré de Balzac commençaient à se creuser.



Pour la sécurité de tous, un choix s'est imposé : celui d'abattre ces arbres devenus dangereux.

Un réaménagement avec des plantations de nouvelles essences est prévu.

Les riverains pourront ainsi retrouver leur quiétude et un bel espace de tranquillité.



Le bois
a été
déchiqueté
sur place.



Où en est notre « trame verte et bleue » ?

Comme nous vous l'avions annoncé il y six mois et malgré les confinements successifs, nous poursuivons en différents lieux le programme « trame verte et bleue » déjà entamé pour lequel nous sommes accompagnés financièrement par la Région et techniquement par le CAUE41, Perche Nature et la Maison Botanique.

Le Parc Consigny

Malheureusement les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis cet automne de nous retrouver en « atelier participatif » comme au printemps et c'est en tout petit comité municipal, avec François notre jardinier, que Sainte Catherine a été honorée, le 25 novembre, par de nouvelles plantations.

Des arbres de haut jet

Tout d'abord, des arbres de haut jet, pour remplacer à terme certains sujets en place qui vieillissent et qu'il faut petit à petit supprimer car ils peuvent devenir dangereux. Espérons que le beau platane durera encore longtemps ! Nous avons donc planté trois arbres : un hêtre pourpre, un liquidambar et un érable du Japon. Ils bordent l'allée longeant la clôture de la maison de retraite. Choisis pour l'intérêt de leur feuillage, en particulier à l'automne, ils devraient dans quelques années donner un aspect beaucoup plus accueillant à notre parc.

Plantations
dans le parc
Consigny –
25.11.2020



Plantations de bulbes et de grimpantes

Afin d'animer le sol, nous avons installé des bulbes qui pour la plupart fleuriront au printemps : crocus, perce-neige, jacinthes sauvages, narcisses, ..., et pour l'automne, des cyclamens. Ils sont répartis par larges masses pour être bien visibles, du côté du chemin autour des arbres et le long du futur tunnel de verdure. Nous sommes impatients de les voir s'épanouir et se multiplier !

Enfin, pour étoffer ce fameux tunnel de verdure encore bien timide, nous avons planté à nouveau des grimpantes : houblon, clématite, chèvrefeuille, ... Le soleil était généreux pour cet après-midi de jardinage. Mais nous étions tous masqués et nos concitoyens nous manquaient. Espérons que de futurs travaux nous réuniront à nouveau dans ce beau jardin communal.

Le jardin Chapoton

La commune a délégué à Perche Nature cet espace ouvert sur le parc Consigny et, à terme sur la rue Courtin, pour établir un potager en permaculture.



Création
d'un
potager

Les employés municipaux Laurent et Roland ont restauré le mur mitoyen et monté une séparation, avec des matériaux traditionnels : pierres et chaux. Le but est de créer un espace ouvert aux promeneurs et aux structures situées à proximité (EHPAD, garderie, médiathèque, collège, écoles) alliant un cadre agréable à la démonstration de techniques de permaculture.

Ainsi, une spirale de plantes aromatiques a été réalisée lors d'une animation le 20 octobre dernier avec des personnes du foyer Arc-en-Ciel. Des bénévoles ont également dessiné quelques buttes potagères. L'ensemble sera complété par des légumes, des fleurs et, biodiversité oblige, par un hôtel à insectes ainsi que des nichoirs, au fil des animations proposées par Perche Nature.



Repiquage de plantes aromatiques

En 2021, les employés municipaux termineront la réfection du mur sur la rue Courtin. Quelques fruitiers seront alors plantés.

Pour végétaliser et fleurir nos rues

La commune encourage les habitants à végétaliser et fleurir leurs rues comme cela se fait dans certains villages. Un guide est proposé en Mairie et sur le site internet de Mondoubleau pour le choix des espèces à semer ou planter.

Il est possible de demander à la Mairie de découper un peu de trottoir pour y planter des grimpantes : chèvrefeuille, vigne, rosier, ..., comme réalisé avec succès rue des Poilus et rue Prillieux. Des fleurs de « pied de mur » ont été semées l'année passée rue du Pont de l'Horloge et rue Creuse par les enfants de la garderie sous forme de « bombes de graines » (billes composées d'argile et de graines de fleurs sauvages). Malheureusement les conditions climatiques, sécheresse et canicule, n'ont pas été favorables à leur germination. Nous recommencerons cette démarche afin de continuer à matérialiser la trame verte dans notre bourg.



Les haies du Clos de la Minauderie

La rénovation des haies du Clos de la Minauderie fait partie du même programme « trame verte et bleue ». La commune est accompagnée techniquement par la Maison Botanique, spécialiste des bonnes pratiques pour l'entretien des haies. S'étendant sur plus de 100 mètres, ces haies sont vieillissantes et demandent une rénovation énergique. Étouffés par des épineux, ronces, églantines et prunelliers en trop grand nombre, les quelques arbres qui subsistent, essentiellement des aubépines et

des érables champêtres, peinent à survivre et sont envahis aussi par du lierre. Ces haies ont un véritable intérêt paysager et écologique ; il n'est donc pas question de les supprimer. Mais la situation nécessite un traitement « de choc » afin que cet espace retrouve sa beauté et son agrément pour les riverains et les promeneurs. Les arbres à conserver vont être identifiés par un marquage. Les arbustes et buissons, les arbres morts ou en très mauvais état, vont être éliminés mécaniquement.

Les intervalles ainsi dégagés vont être replantés avec des espèces locales, noisetiers, cornouillers, néfliers, etc. Il faudra plusieurs années pour que les vides se combleront, mais cette méthode de rénovation d'une haie sera une expérience intéressante pour le territoire qui s'engage précisément aujourd'hui dans un programme d'entretien des haies soutenu par le Syndicat mixte du Pays Vendômois.

La pluie à Mondoubleau depuis dix ans

C'est une histoire récente que nous allons vous conter, une histoire météorologique plutôt qu'historique au sens habituel du terme. En effet, depuis 2011, une famille de Mondoubleau relève et note systématiquement la quantité de pluie tombée quotidiennement dans son jardin. L'outil de mesure est un simple verre gradué. L'intérêt de cette observation réside dans la régularité et le sérieux avec lesquels a été noté chaque matin le volume de pluie éventuellement tombée depuis la veille, ou bien son absence.

Les résultats de ces observations, ramenés à des données annuelles et trimestrielles, sont portés sur des

graphiques et des tableaux. Ce sont des illustrations un peu austères, mais qui veut s'y pencher y trouvera des renseignements intéressants, qui permettent de répondre à des questions qu'on se pose sur la pluviométrie, la sécheresse, les saisons dans notre environnement. Nous savons bien que, à quelques kilomètres de distance, les volumes de pluie observés sont différents. Ce sont donc des données strictement locales, mais n'est-ce pas ce qui nous intéresse au premier chef, nous les jardiniers de Mondoubleau ?

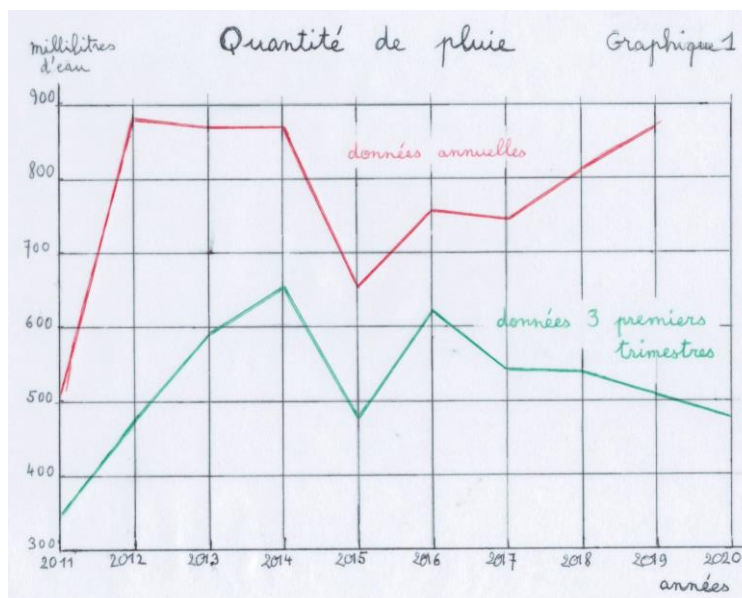


Quantité de pluie en millilitres/an et pour les 3 premiers trimestres (1 ml correspond à 1 mm par 1 m²)

Quantité de pluie recueillie sur 1 m ²										
Données annuelles et 3 premiers trimestres										
Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Données annuelles en ml	527	879	866	866	652	755	742	806	866	
3 premiers trimestres en ml	349	476	591	651	475	618	541	539	506	476

La courbe rouge indique que l'année 2011 a été particulièrement sèche, 2012 et 2015 ayant été également peu arrosées. En revanche, la période 2012 à 2014 et l'année 2019 affichent un niveau de pluie supérieur à 850 ml. On notera d'ailleurs que, très curieusement et sans avoir « trafiqué » les chiffres, on trouve exactement la même quantité relevée en 2013, 2014 et 2019, soit 866 ml !

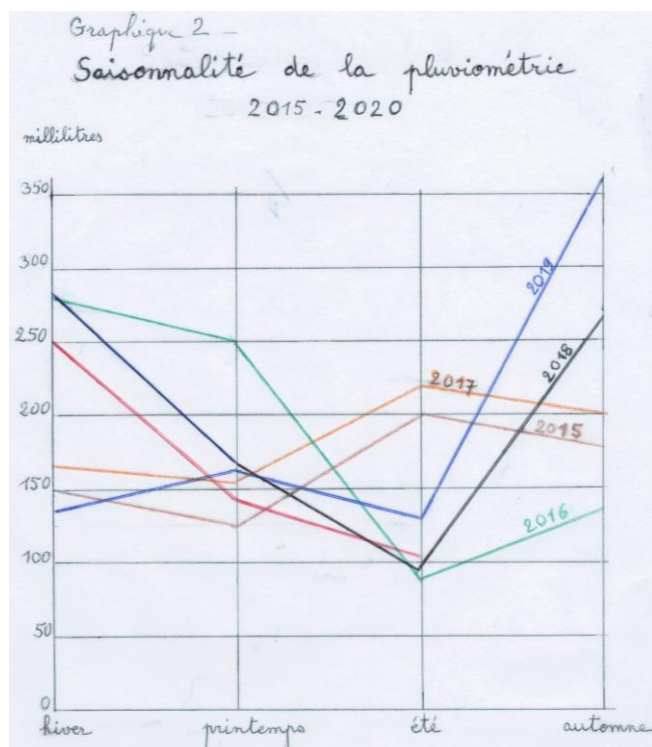
L'écart entre les deux courbes, la rouge, données annuelles, et la verte, données pour les trois premiers trimestres, indique à quel point le résultat final annuel dépend des pluies de l'automne. Ce sont ces pluies automnales qui expliquent le très bon résultat observé pour 2019, comme pour 2012, alors que le faible écart constaté en 2015 et 2016 indiquent qu'il n'a pas beaucoup plu en automne ces années-là.



Saisonnalité de la pluviométrie : 2015 à 2020

(Il s'agit des données trimestrielles que nous avons considérées comme correspondant aux quatre saisons, dont les trimestres calendaires ne s'éloignent guère.)

Saisonnalité de la pluviométrie										
2011 - 2020										
En millilitres	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Hiver (janv. à mars)	91	82	233	260	151	280	168	281	136	250
Printemps (avril à juin)	89	316	205	230	123	252	154	166	165	144
Été (juillet à sept.)	169	130	144	161	201	86	219	96	131	107
Automne (oct. à déc.)	178	355	275	215	177	137	201	267	360	



Pour faciliter la lecture, ce graphique ne concerne que les cinq dernières années pleines et les trois premiers trimestres de 2020. On n'y constate pas vraiment de régularité saisonnière tout au moins sur cette courte période d'observation. L'hiver a été pluvieux en 2016, 2018 et 2020 (les années paires) et plutôt sec dans les années impaires : 2015, 2017 et 2019. Printemps moyennement pluvieux pour toutes les années, sauf en 2016 où nous avons eu un printemps « pourri » (diraient les vacanciers !), comme l'été en 2015 (en particulier le mois d'août) et 2017 (le mois de septembre).

De même on pourra s'exercer à comparer les résultats de l'automne pour les dernières années. Cette analyse nous conduira à prévoir une année 2020 très peu arrosée, à moins que le relevé du mois de décembre vienne infirmer cette prévision. En effet, après un mois d'octobre plutôt pluvieux, les résultats de novembre sont très peu élevés. (Malheureusement, les délais d'impression du bulletin ne permettront pas d'y intégrer les observations du mois de décembre 2020 et donc de disposer de l'année complète.)

Ce petit article n'a aucune prétention scientifique, il permettra simplement de se remémorer le passé proche et de fixer le souvenir qui parfois nous joue des tours. La famille météorologue tient à la disposition de qui le souhaite les données quotidiennes relevées. (S'adresser à la Mairie.).

GESTION DES DÉCHETS

Ordures ménagères et tri sélectif

3 points de collecte sont répartis sur la commune :

- ✗ Rue du Champ de Foire
- ✗ Rue du stade
- ✗ Avenue de la Gare



Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces lieux et nous vous invitons à trier vos déchets correctement. Trop d'abandon de détritres sont encore constatés.

Nous vous rappelons que les **bacs et sacs jaunes doivent être sortis le mercredi soir, veille de la collecte.**



Nous vous informons que les poubelles publiques ne sont pas destinées à l'usage des particuliers.

MOINS
vous trierez
vos déchets
et **PLUS** le
coût du
ramassage et
du traitement
des ordures
ménagères
augmentera !

Horaires d'ouverture de la déchetterie

	ÉTÉ	HIVER
<i>Lundi</i>	14h - 18h	14h - 17h
<i>Mardi</i>	Fermée	Fermée
<i>Mercredi</i>	9h - 12h	9h - 12h
<i>Jeudi</i>	Fermée	Fermée
<i>Vendredi</i>	9h - 12h	9h - 12h
<i>Samedi</i>	14h - 17h30	14h - 17h30

Nous vous rappelons que conformément à l'arrêté préfectoral n° 41-2018-08-29-001 du 29.08.2018 notamment l'article 4.3.1, le brûlage des déchets verts est **INTERDIT** toute l'année sur l'ensemble du territoire du Loir-et-Cher. Toutefois, les branchages ne pouvant être transportés jusqu'à la déchetterie en raison de leur gabarit trop volumineux peuvent être brûlés sur place à condition de demander un formulaire de déclaration de feux en Mairie.

A déposer en Mairie

Annexe 1 - Formulaire de déclaration de feux de plein air ou écoupage

La demande concerne : ☐ un brûlage de chaumes ☐ un brûlage de déchets verts forestiers
☐ un écoupage ☐ un brûlage de déchets verts agricoles

1 - le demandeur
 NOM - PRENOM - Téléphone(s) :
 Adresse du domicile :

2 - terrains concernés par le brûlage

COMMUNE	Lieu-dit	Section	N° parcelle	Superficie (ha)

Distance des bois les plus proches (mesurée en ligne droite) : mètres.
 Distance des habitations les plus proches : mètres.

3 - Période prévue pour le brûlage : du au

4 - Propriétaire(s) des terrains concernés (si plusieurs propriétaires, mentionner les informations pour chacun d'entre eux).
 NOM(s) - Prénom(s) - Téléphone(s) :
 Adresse(s) du domicile :

5 - Pièces à joindre à votre déclaration :
☐ un plan de situation au 1/25000 (format A4).

6 - Signature de la déclaration
 Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.
 Déclaration établie le : à :
 Nom et qualité du déclarant : Signature :

Récapitulé de déclaration - Cadre réservé à la mairie
 N° d'enregistrement : Année : Numéro :
 Formulaire reçu le : Cachet de la mairie :

copie à transmettre par la mairie au SDIS41 et forces de l'ordre :
 codis41@dis41.fr et corp.gp41@gendarmerie.interieur.gouv.fr et ddp41@interieur.gouv.fr

Objets encombrants

La collecte a lieu le 2^{ème} mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit :

mercredi 10 mars 2021

mercredi 9 juin 2021

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie ☎ : **02 54 80 90 73** et déposer les objets concernés devant leur maison le matin même.

Des nouvelles du Syndicat des Sentiers Équestres et Pédestres



Il y a un an nous vous parlions des deux grands circuits de plus de 40 km établis sur notre territoire par le SICEPP (Syndicat intercommunal des circuits équestres et pédestres du Perche).

La crise sanitaire a un peu retardé leur mise en œuvre définitive. Dans chaque commune-départ, le grand planimètre où figure la carte du circuit est posé. A Mondoubleau, un nouveau panneau trône maintenant sur la place du Marché. Il présente sur une face le circuit sud de 46 km et reprend sur l'autre face la carte des sentiers de petite randonnée de la commune de Mondoubleau.

N'hésitez pas à le consulter ; le plan du circuit sud, « Entre bocage et roussard » est disponible sous format papier à la Mairie et sous format informatique sur les sites de :

- ✗ l'association « Pays du Perche en Loir-et-Cher »
- ✗ l'Agence Départementale du Tourisme du Loir et Cher (ADT41)
- ✗ l'Office de Tourisme de Vendôme.



Une base VTT labellisée

Le SICEPP (Syndicat *Intercommunal* des *Circuits Équestres* et *Pédestres* du *Perche*) continue à inventer de nouveaux moyens de faire connaître la variété de notre territoire, avec son réseau de chemins ouverts aux randonneurs et aux sportifs « de tout poil ».

Un projet pour les « vététistes » est aujourd'hui lancé. Il s'agit de créer une « base VTT labellisée » sur notre territoire. Cela est possible, grâce à nos nouveaux circuits nord et sud qui, en étant reliés l'un à l'autre par des voies de traverse, totalisent facilement les 100 km requis pour bénéficier de ce label. De plus, on y trouve des variantes de difficultés plus ou moins grandes. Les responsables locaux et nationaux de ce label, venus tester notre itinéraire sur un petit trajet (ils sont d'ailleurs passés par Mondoubleau) ont été conquis, en particulier par la variété des chemins et des paysages et par l'intérêt patrimonial de notre territoire.

La base de départ choisie est le camping de Souday (Couëtron-au-Perche), qui offre, d'après nos partenaires, des avantages certains : facilité d'accès, parking, point d'eau, douche et toilettes ...

La commune de Mondoubleau, avec ses possibilités d'approvisionnement et le futur point de réparation des vélos, restauration et hébergement prévu place Saint-Denis ne manquera pas d'atouts pour attirer les tenants du cyclisme sportif.



Les parcours (balisés par niveau de difficultés allant du bleu, vert, rouge au noir, comme pour les pistes de ski) proposés aux vététistes sportifs ou en famille sillonneront la campagne d'Ouest en Est.

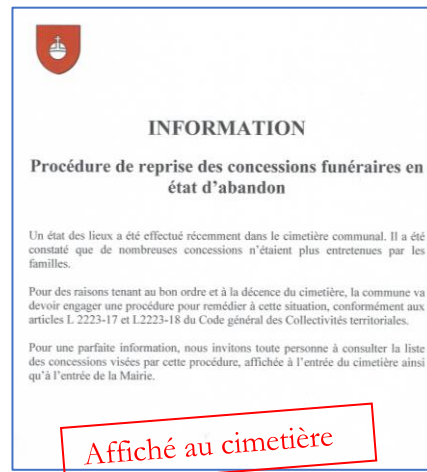
Cimetière

Procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon

Un état des lieux a été effectué récemment dans le cimetière communal. Il a été constaté que de nombreuses concessions n'étaient plus entretenues par les familles.

Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, la commune va devoir engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L 2223-17 et L2223-18 du Code général des Collectivités territoriales.

Pour une parfaite information, nous invitons toute personne à consulter la liste des concessions visées par cette procédure, affichée à l'entrée du cimetière ainsi qu'à l'entrée de la Mairie.



Personnel communal

Départs en retraite

- ⊙ Dominique James a été recrutée par Jacqueline Dumas, le 7 août 1995 pour assurer l'entretien ménager de la Mairie et de la Maison Consigny et gérer les locations de salles (réunions associatives, cérémonies...). Dominique a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mai 2020 et a reçu des mains de Jean-Jacques Gardrat, au nom de Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent.



Une réception en leur honneur a été organisée à la Maison Consigny le 31 juillet dernier.

- ⊙ Thierry Louvel a commencé sa carrière dans la fonction publique territoriale à la commune de Salbris en 1986. Après quelques promotions et évolutions de grades, il a obtenu sa mutation à la Commune de Mondoubleau en 2009 au poste de responsable des services techniques. Thierry a terminé sa carrière professionnelle le 31 juillet 2020.

Recrutement

- ⊙ Renouvellement du contrat de Nathalie Mocérino
- ⊙ Nouveau contrat PEC – Parcours Emploi Compétences recruté depuis le 2 novembre dernier aux services techniques : Benoît Hannequin



Benoît Hannequin

Le Conseil Municipal

Comptes rendus

Séance du 23 juin 2020

1 – Tirage au sort - jurés d'assises 2021

Liste préparatoire : tirage au sort de 3 électeurs âgés de 23 à 70 ans résidents dans le département.

2 – Commissions municipales

Le Maire est président de droit de toutes les commissions ; les vice-présidents sont désignés lors de la 1^{ère} réunion de chacune des commissions.

- ⊗ **Finances** : tous les conseillers municipaux
- ⊗ **Environnement, voirie, travaux, sécurité** : Thibaut Bourget, Gérard Platon, Xavier Fério, Emmanuel Coutand, Dominique Basile, Christine Charreau, Jean-Luc Zablôt
- ⊗ **Sports, loisirs, piscine, camping, associations** : Gérard Platon, Xavier Fério, Aurélie Augis Baugé, Dominique Basile
- ⊗ **Activités économiques, foires et marchés, événementiel** : Gérard Platon, Catherine Thomas, Aurélie Augis Baugé, Katia Verba, Erwan Alleaume, Maria-Eléna Ly
- ⊗ **Culture, communication, réseaux sociaux, bulletin municipal, conseil municipal des jeunes** : Gérard Platon, Catherine Thomas, Aurélie Augis Baugé, Katia Verba, Maria-Eléna Ly, Christine Charreau.
- ⊗ **Affaires sociales, logement, personnes âgées (dont insertion, mobilité, cimetière)** : Gérard Platon, Catherine Thomas, Claude Carton, Michelle Cordier, Maria-Eléna Ly.

3 – Commission d'appel d'offres et Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)

3 titulaires : Gérard Platon, Thibaut Bourget, Emmanuel Coutand. 3 suppléants : Christine Charreau, Aurélie Augis Baugé, Xavier Fério.

4 – Commission Communale des Impôts Directs

Proposition de 24 contribuables : Gérard Platon, Christine Charreau, Aurélie Augis Baugé, Thibaut Bourget, Erwan Alleaume, Nicole Mulowsky, Emmanuel Coutand, Sandra Frain, Serge Renault, Claudine Lenoir, Marie-Noëlle Leroy, Joaquim Despalins, Jean-Jacques Biet, Sophie Boulay, Yves Leroy, Jean-Noël Thibault, Michel Letourneux, Patrick Letourneux, Claude Boulay, Annabelle Langlois, Jean- Noël Courtemanche, Claudine Lucas, Mathieu Segouin, Lény Coudray.

La Direction Générale des Finances Publiques désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs annuelle.

5 – Représentants aux organismes divers

Le Maire est représentant de droit.

- ⊗ **Ecoles** : Aurélie Augis-Baugé
- ⊗ **Collège** : Catherine Thomas

- ⊗ **Correspondant défense** : Dominique Basile
- ⊗ **Sécurité routière** : Jean-Luc Zablôt
- ⊗ **Cinémobile** : Xavier Fério
- ⊗ **Comité National d'Action Sociale - Comité des Œuvres Sociales** : Maria-Eléna Ly

6 – Indemnités de fonction Maire et Adjoint

Population de Mondoubleau au 01.01.2020 : 1389 habitants. Souhait du Maire ne pas percevoir le taux maximum de l'indice brut de la Fonction Publique attribué automatiquement (51.6 %). Baisse à 45 % soit 1750 € brut/mois. Pour les adjoints au Maire, taux maximum : 19.80 % soit 770 €. (Taux du précédent mandat : 10,75 %). Proposition du Maire : 500 € brut et du conseil : 600 € brut. Accord à 600 € (taux de 15.43 %).

7 – Groupement de commandes avec la CCCP

Signature d'une convention de groupement de commandes avec la Communauté de Communes des Collines du Perche. Chaque commune est libre de s'engager et de se désengager de ce groupement.

8 – Vente de parcelles de terrain communal

La commune est propriétaire d'un terrain à « la Bagrée du Cimetière » ; une société souhaite l'acquérir. (Une parcelle de ce terrain a déjà été vendue à Sylvain Courtemanche – entreprise Axe et Jardins). Vente à la SCI « la Fosse Hallouin » 10 rue de la Bagrée à Mondoubleau une superficie de 35a et 43ca à 3.81 €/m² soit 13498.83 €.

9 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ⊗ Acquisition d'une borne d'information tactile à la sté A2 Display : 5976 €
- ⊗ Contrat de maintenance filtres cathodiques de la piscine – sté ECT : 520 € HT/an pendant 10 ans
- ⊗ Mise à niveau enregistreur système vidéo-protection – sté SRTC : 922.80 €
- ⊗ Marché à Procédure Adapté pour travaux éclairage public-mise en sécurité 3 armoires de commande rues Larmartine, du 8 Mai et la Rousselière – sté Engie Inéo Réseaux : 3522 €
- ⊗ Refus du droit de préemption urbain pour le bien sis 53 rue du Pont de l'Horloge

Affaires diverses

- ⊗ Acquisition par voie de préemption de la maison dite du « Gouverneur » : 24110 € pour préserver et restaurer cet immeuble.
- ⊗ Vente de la « Maison Chapoton » 12 rue St-Denis.
- ⊗ Piscine : fermeture exceptionnelle due à la crise sanitaire. Investissements réalisés : réfection des bas d'huissières des portes des vestiaires et sanitaires : 4000 € et remplacement des protections cathodiques des filtres : 23800 €.

- ⊗ Point sur les travaux de la Mairie : début en juin 2019, arrêt du chantier dû au confinement. Visite de pré-réception de chantier : constat de la finition du sol non conforme. Test de rattrapage à tenter.
- ⊗ Personnel communal : départs en retraite : 1^{er} mai, Dominique James, agent technique en charge de

l'entretien ménager des locaux. 1^{er} août : Thierry Louvel, responsable des services techniques.

Questions diverses

Jointes des tampons de plusieurs regards téléphoniques détériorés lors des travaux de déploiement de la fibre.

Séance du 20 juillet 2020

1 – Règlement intérieur du Conseil Municipal

Approbation après quelques modifications

2 – Personnel communal - Contrat aidé

- ⊗ Renouvellement du contrat aidé « PEC – Parcours Emploi Compétence » 20h/semaine de Nathalie Mocérino pour l'accueil du public. Renouvellement conditionné et limité à 5 ans. L'Etat prend en charge 40 à 60 % de la rémunération au SMIC et exonère les charges patronales de la sécurité sociale.
- ⊗ Nouveau contrat PEC au service technique – espaces verts : 20h/semaine.

3 – Point sur les travaux et projets en cours

- ⊗ Travaux de voirie 2020 : seule la réfection du Chemin rural de la Borde du Puits a pu être programmée et inscrite au budget 2020. Subvention DSR (Dotation de Solidarité Rurale) minorée. Maîtrise d'œuvre par le bureau d'études Viatic. Devis des entreprises Colin (18.362,75 € HT) et Pigeon (14.272,50 € HT). Entreprise Pigeon retenue.
- ⊗ Halle de la Mairie : le sol de la halle (béton poli) repris par ponçage et application d'un nouveau traitement de finition de surface. Résultat non satisfaisant et problème de contre-pentes.

4 – Parc Naturel Régional du Perche

Adhésion afin de valoriser et préserver l'identité percheronne de la commune.

5 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ⊗ Acquisition de 30 plateaux pour les tables de la Maison Consigny Sté Comat&Valco : 3.420 €
- ⊗ Contrat de maintenance - Sté Gougeon 230 € H.T./an pour le cadran et la centrale horaire de la mairie, les 4 appareils de mise en volée, 4 appareils de tintement, la centrale horaire et le cadran de l'église :
- ⊗ Prestations de services pour création du nouveau site Internet communal – ADM Informatique : 840 €.
- ⊗ Achat de 4 cases doubles de columbarium Ets Broka 4.499 €
- ⊗ Acceptation d'indemnités d'assurance suite à des sinistres (dommages électriques sur boîtier de centralisation des feux tricolores rue des Poilus : 1.527,40 € et mât des feux accidenté avenue de la gare : 730 €)
- ⊗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens :
 - ✖ 23 rue Montaigne
 - ✖ 3 place du Patis
 - ✖ 6 et 8 place St-Denis

Affaires diverses

- ⊗ **Commission Communale des Impôts Directs (CCID)** : la Direction Départementale des Finances Publiques a désigné : 6 commissaires titulaires : Gérard Platon, Aurélie Augis Baugé, Erwan Alleaume, Emmanuel Coutand, Serge Renault, Marie-Noëlle Leroy et 6 suppléants : Christine Charreau, Thibaut Bourget, Nicole Mulowsky, Sandra Frain, Claudine Lenoir, Joaquim Despalins.
- ⊗ **Plan canicule – grand froid** : recensement des personnes vulnérables. Claude Carton, chargée des affaires sociales prévoit une permanence « sociale » pour les personnes en difficulté et les personnes âgées. Les membres de la commission « sociale » rencontreront les responsables de la Croix Rouge, des Restos du Cœur, de l'amicale du Bel Age...
- ⊗ **Cimetière** : point sur le travail de la commission concernée (recensement des concessions, état de conservation des tombes...). Projets éventuels : réaménagement du carré des enfants avec aménagement spécifique pour le recueillage au niveau de la chapelle, nouvel ossuaire...)
- ⊗ **Feu d'artifice** : annulation en raison de la crise sanitaire. Acompte de 30% déjà versé. Report du feu en 2021. Erwan Alleaume est le référent pour les contacts avec les artificiers.
- ⊗ **Communication - promotion touristique** :
 - ✖ Catherine Thomas confirme le projet d'un nouveau site internet avec ADM Info.
 - ✖ Nouvel écran à la Maison du Tourisme, financé par l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher et connecté à la borne numérique de la Mairie. Permanences assurées à la Maison du Tourisme par des conseillers municipaux.
 - ✖ Prises de vues aériennes de la tour et de la forteresse avec un drone par Jean-Luc Zablott

Questions diverses

- ⊗ Maria-Eléna LY fait savoir que le Secours Catholique cherche un nouveau local pour transférer sa boutique. Elle demande le motif du refus d'un créneau danse au dojo. Gérard Platon répond qu'un accord a été donné sous réserve de l'établissement du planning d'utilisation et des conditions sanitaires.
- ⊗ Katia Verba et Jean-Jacques Gardrat ont constaté la circulation de mobylettes bruyantes. Signalement à la Gendarmerie.
- ⊗ Claude Carton souhaite connaître la raison des différences de tarifs des ordures ménagères entre Mondoubleau et Cormenon. Harmonisation prévue.

1 – Syndicat de Vidéoprotection

Modification des représentants : 2 délégués titulaires : Jean-Jacques Gardrat et Jean-Luc Zablot et 2 suppléants : Aurélie Augis et Gérard Platon.

2 – Délégations au Maire

Par délibération du 25 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué à M. le Maire une partie de ses compétences afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale et les gestions des affaires communales. A la demande de Mme la Sous-Préfète, prise d'une délibération complémentaire : délégations concernant l'exercice du droit de priorité et des actions en justice

3 – Admission en non-valeur de créances éteintes

Effacement de dettes de différents débiteurs (redevance d'ordures ménagères facturée à des habitants ayant quitté la Commune depuis plusieurs années) : 1.119,19 €.

4 – Passeport du Civisme

Présentation par Catherine Thomas et Aurélie Augis du projet de « Passeport du civisme » destiné aux enfants de Mondoubleau scolarisés en CM1 et CM2. Pour valider ce passeport, les enfants devront réaliser diverses actions au titre du devoir de mémoire, du bien vivre-ensemble, du développement du lien intergénérationnel, de la préservation de la nature... Une première démarche pour créer un Conseil Municipal des Jeunes ouvert aux Collégiens. Accord pour l'adhésion à l'association des Maires pour le Civisme : 200 €/an. Signature de la convention le 8 octobre 2020 à Mondoubleau.

5 – Décisions du Maire

- ⊗ Marché - travaux chemin de la Borde du Puits – entreprise Pigeon : 17.127 €.
- ⊗ Refus du Droit de Préemption Urbain pour les biens sis 26 clos du Mail, 1 rue du Pont de l'Horloge, 7 rue George Sand, 5 rue du Prazé, 25 rue Charles Péguy, 16 avenue de la Gare, 4 rue du Pavillon - Les Martinières, 3 rue Saint-Exupéry et 3 rue Leroy.
- ⊗ Location de matériel informatique complémentaire pour la Mairie (1PC bureau du Maire + Switch 48 ports). Durée 18 mois. Loyer mensuel 140,07 €.
- ⊗ Marché - travaux de voirie carrefour de l'Ormeau-rue E.Bezard - entreprise Pigeon : 3.643,74 €.
- ⊗ Acceptation indemnité d'assurance suite à sinistre sur barrières de sécurité et panneau STOP devant l'école maternelle : 1.945,54 €.
- ⊗ Acceptation indemnité d'assurance suite à un sinistre sur mât de feu tricolore accidenté rue des Poilus : 2.952 €.
- ⊗ Attribution et renouvellement de concessions cimetière.
- ⊗ Acquisition et fabrication de décors lumineux pour fêtes de fin d'année Sté Pyro Concept : 1.906,91 €.

Affaires diverses

- ⊗ **Projet « petites cités de caractère »** : Catherine Thomas présente le compte-rendu de l'assemblée générale départementale de l'association des Petites

Cités de Caractère par. L'objectif est de permettre la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti ancien témoin d'une histoire dans les petites villes ou villages pour redynamiser économiquement ces anciennes cités, et développer un tourisme culturel et patrimonial. L'association met en œuvre les moyens de mutualisation des actions de promotion et de communication. Vu la richesse et la variété du bâti ancien présent en centre-bourg, Mondoubleau pourrait engager, avec l'aide du CAUE 41, la procédure d'homologation en vue d'obtenir ce label, véritable atout. Cotisation de l'adhésion à l'association : 200 € plus 0,50 €/habitant.

- ⊗ **SYVALORM – Ordures ménagères** : compte-rendu de la réunion d'installation du syndicat par Catherine Thomas. Sujets abordés : dépôts sauvages, fréquence des collectes...
- ⊗ **Communication municipale** : point sur les supports de communication municipaux : la borne numérique d'information est en service (halle de la Mairie). Nouveau site internet en cours. Contenu diffusé sur l'écran à la Maison du Tourisme actualisé.
- ⊗ **Cimetière** : Point sur le travail réalisé par Claude Carton et Michelle Cordier (recensement des tombes). Le secrétariat de mairie alimente le fichier informatique avec les données et photos recueillies. Mise en place de poubelles différentes pour le tri à effectuer. La chapelle est propriété communale. Les conseillers municipaux sont sollicités pour un grand nettoyage de l'intérieur et vérifier l'état des bancs, boiseries, tableaux...
- ⊗ **Affaires sociales** : liste des personnes vulnérables sur le point d'être finalisée.
- ⊗ **Jardin « Chapoton »** : point établi par Thibaut Bourget : dessins des parterres à aménager, « spirale des plantes aromatiques » à créer, apport en terre végétale à effectuer par les services techniques.
- ⊗ **Fleurissement** : Thibaut Bourget annonce la réalisation d'un recensement complet des espaces fleuris. Modalités du fleurissement et choix des espèces à étudier par la commission « environnement-voirie-travaux ».
- ⊗ **Maison à pans de bois dite « du Gouverneur »** : Contacts avec l'ABF- Architecte des Bâtiments de France et la Fondation du Patrimoine. Diagnostic à effectuer afin de prioriser les travaux à réaliser en urgence pour assurer la sécurité du bâtiment.
- ⊗ **Travaux divers** : comptes-rendus par Emmanuel Coutand : réfection voirie chemin de la Borde du Puits, problème d'écoulement/raccordement tout-à-l'égout d'une maison rue Porte Vendômoise.
- ⊗ **Travaux Mairie** : travaux de la halle non réceptionnés. L'entreprise a reconnu les désordres et propose une solution technique pour reprendre la finition du sol. A valider avant mise en œuvre. En attendant, inutilisation de la halle. Installation du barnum sur la place pour le Marché Percheron et les manifestations de la Foire de la St Denis.

1 – Démission d'un Conseiller Municipal

Xavier Fério a présenté sa démission de son poste de Conseiller Municipal. L'effectif légal est désormais de 14 membres.

2 – Commissions municipales et représentations extérieures – mise à jour

- ⊗ **Finances** : tous les conseillers municipaux
- ⊗ **Environnement, voirie, travaux, sécurité** : Thibaut Bourget, Gérard Platon, Emmanuel Coutand, Dominique Basile, Christine Charreau, Jean-Luc Zablout
- ⊗ **Sports, loisirs, piscine, camping, associations** : Gérard Platon, Emmanuel Coutand, Aurélie Baugé, Dominique Basile
- ⊗ **Activités économiques, foires et marchés, événementiel** : Gérard Platon, Catherine Thomas, Aurélie Baugé, Katia Verba, Erwan Alleaume, Maria-Eléna Ly
- ⊗ **Culture, communication, réseaux sociaux, bulletin municipal, conseil municipal des jeunes** : Gérard Platon, Catherine Thomas, Aurélie Baugé, Katia Verba, Maria-Eléna Ly, Christine Charreau.
- ⊗ **Affaires sociales, logement, personnes âgées (dont insertion, mobilité, cimetière)** : Gérard Platon, Catherine Thomas, Claude Carton, Michelle Cordier, Maria-Eléna Ly.
- ⊗ **Appels d'offres MAPA (Marchés à Procédure Adaptée)** : membres titulaires : Gérard Platon, Thibaut Bourget, Emmanuel Coutand. Membres suppléants : Christine Charreau, Aurélie Baugé, Erwan Alleaume.
- ⊗ **Correspondant « Cinémobile »** : Emmanuel Coutand

3 – Demande de subvention DSR 2021

Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher aide financièrement les communes rurales à raison d'un projet d'investissement par an (travaux de voirie, bâtiments, grosses acquisitions ...) en versant la Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.). En 2021, travaux de voirie avec recours à un maître d'œuvre-bureau d'études afin d'assurer le suivi et la coordination des travaux : Voie Communale n°7 Les Virboulins Brulés (39.800 € HT), rue des Prés Barrés et parking piscine-camping (25.000 € HT), Chemin Rural 8 Le Pavillon « Les Martinières (7.495 € HT) soit un coût de 72.295 € HT. Frais de maîtrise d'œuvre (3.475 € H.T). Total : 75.770 € HT.

4 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ⊗ Décision de refus du droit de préemption Urbain pour les biens sis 44 rue Leroy, 32 rue St-Denis, 7 rue du Patis, 15 rue de la Petite Vitesse

- ⊗ Avenant négatif au Marché MAPA travaux de voirie 2020-CR Borde du Puits : -1.644,83 € H.T. ramenant le montant du marché de l'entreprise PIGEON TP à 12.627,67 € H.T.

Affaires diverses

- ⊗ **Eglise** : toiture côté presbytère en très mauvais état. Inspection générale à réaliser et demandes de subventions.
- ⊗ **Adjoints au Maire** : achat d'écharpes tricolores
- ⊗ **Cérémonie du 11 novembre** : préparation en cours sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire
- ⊗ **Fonctionnement des commissions municipales** : certaines se sont déjà réunies, d'autres sont programmées. Des comptes-rendus seront rédigés et diffusés à tous les conseillers municipaux. Bulletin municipal : les conseillers sont invités à formuler des idées et suggestions d'articles.
- ⊗ **Recensement de la population** : du 21 janvier au 20 février 2021. Agents recenseurs recrutés par la Mairie. Une communication aura lieu.
- ⊗ **Maison à pans de bois dite « du Gouverneur »** : réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France et l'Association des Maisons Paysannes de France pour un diagnostic de l'état du bâtiment.
- ⊗ **Mise à disposition d'un local communal au Secours Catholique** : au 1^{er} janvier 2020, la boutique du Secours Catholique quitte la place du Marché et retourne dans le local 27 rue Leroy.
- ⊗ **Opération « Abeille, sentinelle de l'environnement »** : en partenariat avec l'U.N.A.F. (Union Nationale de l'Apiculture Française) et le Syndicat Mixte du Pays Vendômois. L'opération consiste à désigner un apiculteur référent, installer 3 ruches dans la commune et réaliser des actions de sensibilisation auprès des scolaires et des habitants. Coût : 14.000 € pour 3 ans, subventionné à 80 %. Reste à charge : 2.900 € sur 3 ans (soit 966 €/an). Accord de principe (abstention de M. Basile). Réunion d'information prévue pour connaître les modalités précises de l'opération.
- ⊗ **Affaires sociales** : Claude Carton et Michelle Cordier mettent en place une permanence « sociale et d'écoute » pour les habitants de Mondoubleau tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la Mairie. Ces conseillères municipales ont rencontré l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

Questions diverses

Maria-Eléna Ly s'interroge sur son rôle de déléguée du CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des communes et collectivités territoriales). Des précisions et informations lui sont données sur cette fonction essentiellement représentative.

1 – Camping municipal des « Prés Barrés »

Déchéance du contrat de concession de délégation de service public conclu avec Vincent Bessière pour la gestion, du camping. Redevances impayées 1.446,72 € malgré une mise en demeure

2 – Cinémobile

La convention triennale avec l'agence Ciclic pour le passage du Cinémobile est prorogée d'un an. La réflexion prévue pour étendre ses actions au niveau intercommunal n'a pu aboutir (pandémie, retard installation conseils municipaux).

3 – Conseil Municipal des Jeunes

La Municipalité souhaite créer un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour associer les jeunes de Mondoubleau, les inciter à s'impliquer dans la vie locale et les responsabiliser. Définition des statuts (modalités de création, mise en place et fonctionnement). Le CMJ comptera 8 à 16 conseillers élus par les enfants de Mondoubleau scolarisés du CM1 à la 4^{ème} (40 électeurs). Diffusion d'un flyer explicatif aux jeunes concernés. Le CMJ émettra des idées et les soumettra au Conseil Municipal. Il disposera d'un budget pour les actions à réaliser. Les élus référents sont Catherine Thomas et Aurélie Baugé. Dépôt des candidatures avant le 14 décembre 2020 et scrutin entre le 6 et le 13 janvier 2021.

4 – Personnel du service technique

- ⊗ Suppression du poste de l'agent chargé du ménage (départ en retraite) et externalisation des prestations.
- ⊗ Recrutement d'un agent en contrat aidé 20 h/semaine (financé à 40 % par l'Etat).
- ⊗ Poste du responsable vacant (départ en retraite) : pas de recrutement faute de candidature correspondant au profil recherché (grade, compétences).
- ⊗ Création de 4 postes d'agents pour le recensement de la population 2021 (3.700 € brut). Indemnité de 4 € brut/logement recensé, 45 € par demi-journée de formation (2 par agent) et 60 € pour utilisation de leur véhicule. Dotation de l'Etat : 2.622 €. Un agent municipal a été nommé coordonnateur de l'enquête de recensement afin de suivre et coordonner le travail des agents recenseurs.

5 – Décision modificative budgétaire

Ecritures comptables : dépenses de fonctionnement : titres de recettes annulées sur exercices antérieurs : 980 €. Fourniture de petit entretien : - 980 €. En investissement – dépenses : réintégration des frais d'études et maîtrise d'œuvre des travaux de la Mairie : 36.821,40 €. Recettes : sortie de ces frais 36.821,40 €.

6 – « abeille-sentinelles de l'environnement »

Se reporter à la réunion du 12 octobre. Convention et clauses signées (type de ruches, actions de sensibilisation et d'information, objectifs pédagogiques). Demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire - Contrat Régional de Solidarité Territoriale (C.R.S.T.).

7 – Logement communal 1 rue Leroy

Loyers impayés : 978,80 €. Vu l'ancienneté du locataire dans ce logement et ses difficultés financières avant son décès en juin 2019, remise gracieuse de la dette.

8 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ⊗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 3 rue Auguste Trécul, 23 rue George Sand, 25 place du Marché et 4 impasse Jonquet
- ⊗ Contrat de prestations de services - création nouveau site Internet municipal - Idéo Point Com Château-Renault 1.680 € (suite à refus par ADM Informatique).
- ⊗ Renouvellements de concessions cimetière
- ⊗ Déclaration préalable - construction d'un abri rue Jules Lhomme accolé au local des Restos du Cœur.
- ⊗ Reprise technique des concessions cimetière échues - Pompes Funèbres Générales Vendôme 3 264.00 €.
- ⊗ Signature honoraires maîtrise d'œuvre - Viatic, pour travaux de voirie 2021 : 4.170 €.
- ⊗ Avenant travaux Mairie - lot menuiseries intérieures - Mondoubleau Menuiserie : moins-value de 1.084,80 €.

Affaires diverses

- ⊗ Cimetière : abattage de 2 cyprès dangereux.
- ⊗ Réunion commission « Environnement-Voirie... »
- ⊗ Les Anciens Combattants remercient la Commune pour le nouveau drapeau remis le 11 novembre.
- ⊗ Le Groupement de Développement Agricole (GDA) demande la dénomination d'une rue (ou autre) en l'honneur d'un membre décédé. Suite défavorable.
- ⊗ Petites Villes de Demain : Mondoubleau a été retenu dans le cadre du nouveau programme national (accompagnement et un soutien financier) lancé par l'Etat, le Ministère de la Cohésion des Territoires et de nombreux partenaires. En Loir-et-Cher, seules 17 villes ont été retenues.
- ⊗ Affaires sociales : point sur les actions menées auprès des personnes vulnérables (appels téléphoniques, suivi, conseils et assistances)
- ⊗ Opération Semaine de l'Arbre : plantation de trois arbres au Parc Consigny le 25 novembre.
- ⊗ Proposition d'adhésion de notre communauté de communes à l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental-Centre Val de Loire afin de bénéficier d'une ingénierie financière pour le montage des projets de restructuration des villages. L'E.P.F.L.I. apporte une aide juridique, technique et financière à toute problématique foncière liée à l'aménagement du territoire. Dirigé par des élus locaux, il est compétent pour réaliser des acquisitions foncières et immobilières pour le compte de ses membres ou toute personne publique, en vue de constituer des réserves foncières et en prévision d'opérations d'aménagement (acquisition/réhabilitation de friches industrielles ou commerciales, traitement des biens en état d'abandon)

Questions diverses

Maison du Tourisme : convention de mise à disposition du bâtiment à l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher dénoncée. Seuls des conseillers municipaux assuraient les permanences d'accueil. La compétence « tourisme » est communautaire : l'implantation d'un office de tourisme et de points d'informations est en cours. Le devenir de ce bâtiment sera à étudier.

Etat Civil

Naissances

6 octobre : **Julia LETOURNEUX**

Mariages

25 juillet :

Aurélie GARDRAT & Samuel BARRÉ

7 novembre :

Bélanda BRUNET & Florian DENIAU

Décès

24 juillet : **André PEZET**, 68 ans

25 août : **Eugène VADÉ**, 84 ans

5 septembre : **Robert GALL**, 74 ans

14 septembre : **Janine LEROY** veuve **HÉRISSON**, 81 ans

19 septembre : **Jean CHEVALLIER**, 76 ans

26 septembre : **Raymond BONVALET**, 88 ans

5 octobre : **Dominique CHEVAUCHER**, 61 ans

24 octobre : **Céline FUSIL**, 94 ans

27 octobre : **Jacques CHARREAU**, 86 ans

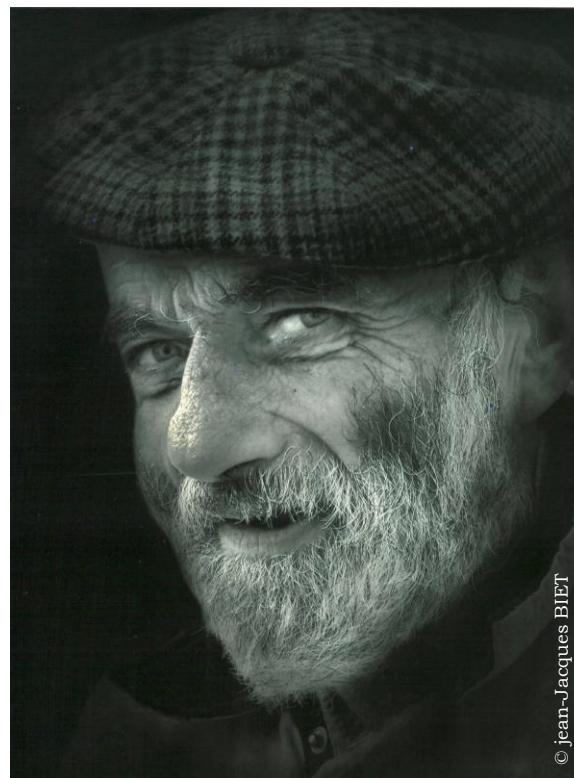
2 novembre : **Jeanne RENAULT** veuve **RASQUIER**, 98 ans

8 novembre : **Germaine DAUDIN** veuve **BRUNEAU**, 93 ans

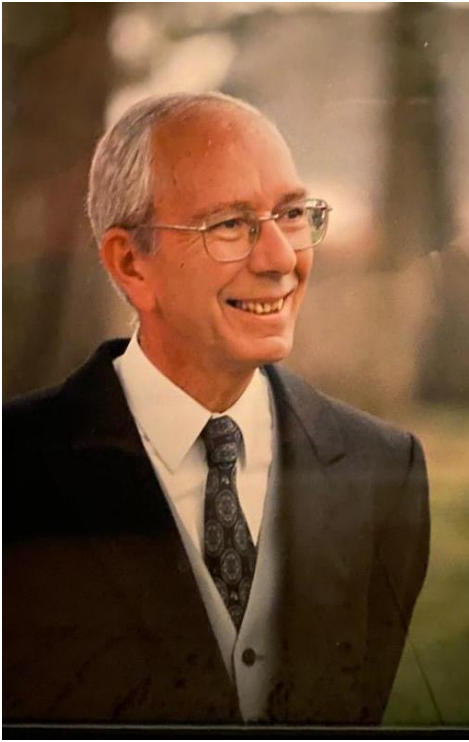
28 novembre : **Solange RIVIÈRE** veuve **BESNARD**, 82 ans

« Robert,

nous sommes venus nombreux te dire au revoir. Au fil des années, tu as marqué ton territoire. Tu étais toujours prêt à donner un coup de main aux commerçants du marché percheron et du lundi matin. Au mois de mars, au parc Consigny, juste avant le confinement, tu as bien participé à la construction du nouvel aménagement. Tout le monde te respectait et tu le savais. A ta démarche nonchalante et avec ta casquette, on te reconnaissait. Ta vie n'a pas été un long fleuve tranquille. La Dass, Vie libre, t'ont permis de vivre dans notre ville. Tu aimais les fleurs, les arbres, la terre, la nature. Et tu vas maintenant pouvoir reposer paisiblement ici, à Mondoubleau, en lieu sûr. »



Docteur Jacques Charreau
1934 – 2020



Un grand citoyen de Mondoubleau nous a quittés, discrètement, en octobre dernier.

« De Mondoubleau », il l'était : né en 1934 dans la grande maison cubique située en haut du Champ de Foire, il y vécu son enfance, s'y maria et y exerça son art de médecin pendant presque 40 ans avant de prendre sa retraite en 1998 et d'y passer de longues années à cultiver son cher potager, jusqu'à ce que la maladie l'atteigne, qu'il accepta avec patience, entouré de l'affection des siens.

« Grand », il l'était assurément par ses qualités professionnelles et humaines. De ses études de médecine à Tours et à Paris, il avait retiré une science solide que quelques années d'exercice avec son père, le docteur Edmond Charreau, excellent médecin lui-même, avaient confortée. Il était doué d'un remarquable diagnostic ;

c'était l'époque où les médecins généralistes ne disposaient pas comme aujourd'hui de l'aide que constituent les examens complémentaires, analyses, radios, etc, auxquels la médecine de « spécialistes » a recours de plus en plus. Comme les médecins de l'époque, surtout les médecins ruraux, il devait se débrouiller avec son flair et son expérience et savoir *tout* faire, un accouchement comme de la petite chirurgie. À toute heure du jour ou de la nuit, il était susceptible d'être appelé au chevet d'un malade ou d'une parturiente. Sa femme, fille du docteur Barthès de Mondoubleau, était habituée à ces réveils nocturnes ... Voué à ce que l'on peut appeler son sacerdoce, il n'en était pas moins un bon père, qui consacrait à ses enfants toutes ses vacances.

Mais plus éminentes encore que ses aptitudes médicales, sa personnalité et ses qualités humaines rayonnaient. Toujours souriant, il accueillait chacun comme un être unique, lui accordant toute son attention et sa compassion. Son sens de l'humour se lisait dans son regard ; il avait la plaisanterie facile, ce qui désamorçait la crainte que tout patient peut ressentir lorsqu'il est examiné par un docteur ; il était fin psychologue, accessible à tous, enthousiaste et les enfants l'adoraient. Sans cesse avide d'apprendre, il s'était formé sur le tard à l'homéopathie qu'il proposait aux patients qui le souhaitaient. Toujours élégant et cravaté, il n'hésitait pas pourtant à sortir en pyjama pour visiter de nuit une petite malade du voisinage ! Pas de fausse honte chez le docteur Charreau : il était la simplicité, la modestie même. Il savait la fragilité de la science médicale face aux graves maladies, et, s'il s'efforçait toujours de soulager et d'encourager les plus atteints, il conservait l'humilité profonde qui distingue les grands médecins.

Enfin il aimait notre territoire, avec tous ses habitants, les familles dont il suivait avec un véritable intérêt les péripéties de la vie, les joies comme les peines. Et à force d'arpenter les routes et les chemins pour faire ses visites à domicile, il connaissait parfaitement et appréciait les paysages bocagers du Perche qui étaient chers à son cœur.

Parfois, à la fin de sa vie, conscient de son déclin, il disait : « Si mes malades me voyaient... » Docteur Charreau, si vos anciens patients pouvaient encore vous voir, ils vous diraient : « **Merci, cher Docteur !** »



Couleurs d'automne